

EXTRAIT DU REGISTRE DES
AR. Préfecture
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE DE PLANIOLES

046-214602211-20210819-19082021-05
Reçu le 24/08/2021
Publié le 24/08/2021

Séance du 19 Août 2021

Nombre de
conseillers

- en exercice	15
- présents	9
- votants	12
- absents	3
- vote pour :	12
- vote contre :	0
- abstentions :	0

Convocation : 12/08/21

L'an deux mille vingt un, le dix-neuf août à 20 heures 30, se sont réunis les membres du Conseil Municipal à la Mairie de Planioles sous la présidence M. Guy LACOUT, Maire.

Etaient présents : Lucette CARSAC, FARGUES Alain, GARCETTE Pascale, LACOUT Guy, LECORNE Jocelyne, MAZET-LACOMBE Emeline, REY Frédérique, ROURA Guillaume, SEBAA Stéphane,

Etaient absents/excusés : BAGNAUD Jean-Philippe (excusé), FELIX Dimitri, FOUQUET Camille (absents), LACHERET Jean-Christophe (pouvoir à Mr FARGUES Alain, MONTJAUX Morgan (pouvoir à Mr ROURA Guillaume), TAURAND François (pouvoir à Mme LECORNE Jocelyne)

Jocelyne LECORNE a été désignée comme secrétaire de séance

Délibération n°
CM19082021-05

OBJET

Délibération
participation aux
frais de piscine
pour l'école de
Planioles

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la classe de Mr DELAMARE Joris (CM) est allée à des séances de piscine à Capdenac Gare.

Les communes de Cardaillac, Camburat et Fourmagnac vont participer aux frais au prorata des élèves concernés.

La part a réglé pour Planioles s'élève à 129.42 €

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- ACCEPTE de participer aux frais de piscine pour un montant de 129.42 €.
- DECIDE de verser à la coopérative scolaire ce montant.
- AUTORISE le Maire à émettre le mandat au compte 6574.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.
Pour copie conforme, le 19 Août 2021.

Acte rendu exécutoire
après dépôt
en Sous-Préfecture
le 20/08/2021
et publication ou
notification
du 20/08/2021

Le Maire,
Guy LACOUT

